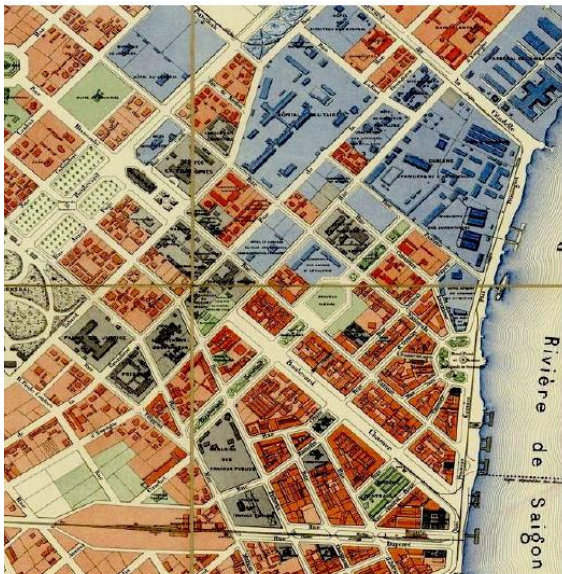


**L3**

**GÉO**



UFR Géographie

**DOUBLE LICENCE**

**Parcours**

**GÉOGRAPHIE & DROIT**

# Réussir en licence

## Encadrement pédagogique du cursus de Géographie - Parcours Droit

Lors de leur arrivée à l'Institut de Géographie, les étudiants sont encadrés par une **équipe pédagogique** constituée d'enseignants-chercheurs et qui s'articule notamment autour :

- d'un **responsable de diplôme** : coordinateur de l'équipe pédagogique, il prend les décisions relatives aux procédures administratives ou aux cas de figure exceptionnels. Il est présent régulièrement à l'Institut de Géographie.

- de deux **responsables de parcours** : ils assurent le suivi de la licence de Géographie parcours Droit et de la licence de Droit parcours Géographie. Ils représentent respectivement l'UFR de Géographie et l'UFR de droit dans les jurys de délibération mixtes spécifiques à cette formation. Conjointement, ils organisent en début d'année une réunion pour présenter aux étudiants ce cursus particulier et ses modalités de fonctionnement. Ils restent leurs interlocuteurs privilégiés pour répondre à leurs interrogations pédagogiques (questions d'orientation, conseils en matière de méthodes de travail...) et, notamment en cas de difficultés de nature pédagogique mais aussi d'ordre social ou personnel, pour les aider à contacter les différents services (sociaux, pédagogiques, médicaux) présents à l'Université Paris 1. Dans une phase du cursus où l'autonomie des étudiants s'accroît, mais nécessite en contrepartie de faire des choix pertinents, ils peuvent apporter appui et conseils, et, de manière plus générale, indiquer aux étudiants quels sont les interlocuteurs les mieux placés pour répondre à des demandes plus spécifiques (projet d'études à l'étranger, encadrement futur de mémoire de Master...). Les noms et coordonnées des deux responsables - pour la Géographie - sont mentionnés à la fin de cette brochure.

Par ailleurs, les enjeux d'orientation auxquels les étudiants sont confrontés en 3<sup>ème</sup> année de licence deviennent plus cruciaux. Pour les appréhender au mieux, des réunions de présentation des différents parcours existant en Master seront organisées au cours du 2<sup>nd</sup> semestre.

Pour leur permettre de réussir leur licence, les étudiants disposent aussi d'un accès quotidien à un **libre-service informatique**, encadré par des tuteurs eux-mêmes étudiants de l'UFR de Géographie, inscrits en Master. Ils sont chargés d'apporter une aide méthodologique aux étudiants de 3<sup>ème</sup> année, en particulier relativement à la pratique des logiciels de statistiques, de cartographie et de SIG. Les horaires du libre-service sont affichés chaque semestre sur le site de l'UFR et sur la porte des salles 106 et 315.

### Charte de l'étudiant de licence de Géographie

L'équipe pédagogique de la licence de Géographie est à la disposition des étudiants pour veiller au bon déroulement de leur cursus et proposer des conseils d'orientation pour ceux qui envisagent de poursuivre leurs études en Master. Elle regroupe l'ensemble des enseignants intervenant dans les Cours Magistraux et les Travaux Dirigés autour du responsable de diplôme et du responsable de parcours. Ce dernier assure le suivi individualisé des étudiants.

Afin de faciliter sa progression, il est proposé à chaque étudiant de suivre les conseils de cette équipe pédagogique et de s'appuyer sur les tuteurs en informatique qui sont à sa disposition. Dans le cas où un étudiant aurait des difficultés à progresser, il peut contacter le responsable de parcours, qui sera son interlocuteur privilégié. Des bilans de parcours peuvent être effectués à la demande d'un étudiant ou de l'équipe pédagogique.

**Lorsqu'un entretien est demandé par le responsable de parcours, il revêt un caractère obligatoire.** L'attitude d'un étudiant face à l'action de suivi qui lui est proposée sera prise en considération dans l'attribution d'éventuels points de jury et de mentions lors des délibérations de fin d'année.

Il est par ailleurs entendu que les étudiants s'engagent à suivre les enseignements qui leur sont proposés, **l'assiduité aux séances de Cours Magistraux et de Travaux Dirigés étant obligatoire pour tous les étudiants inscrits en contrôle continu.** Ils s'engagent également à respecter un certain nombre de règles élémentaires de conduite, sans lesquelles l'Université ne saurait fonctionner correctement : arriver à l'heure en cours, faire le travail demandé par les enseignants, respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition.

*Tout étudiant inscrit en licence de Géographie est considéré avoir pris connaissance de cette charte et en avoir accepté le contenu.*

## Structure de la 3<sup>ème</sup> année de licence de Géographie Parcours Droit

Comme tous les cursus universitaires, la 3<sup>ème</sup> année de licence de Géographie se déroule en **deux semestres**. Dans le cadre de l'harmonisation européenne, un semestre vaut 30 ECTS (European Credit Transfer System) : ces crédits facilitent la mobilité nationale et internationale des étudiants et les échanges entre Universités de différents pays.

Chaque semestre de la 3<sup>ème</sup> année de Géographie parcours Droit se compose de **3 Blocs de compétences** intitulées : Bloc de compétences disciplinaires - Géographie, Bloc de compétences transversales et linguistiques, Blocs de compétences disciplinaires - Droit.

Chaque bloc compte plusieurs **Eléments Pédagogiques (EP)**. Ceux-ci correspondent aux **matières enseignées**. Chaque matière est déclinée soit sous la forme d'un Cours Magistral articulé à des Travaux Dirigés (comme les *Connaissances fondamentales*), soit sous forme de Travaux Dirigés uniquement (comme les enseignements de *Langue*). Les matières présentent des volumes horaires variés.

Les matières enseignées, coefficients, volumes horaires de CM et/ou de TD et crédits sont récapitulés dans le tableau ci-dessous (les coefficients et ECTS des blocs n'ont pas été reportés dans le tableau : pour chaque bloc, ils correspondent au total des coefficients et des ECTS des EP qui les composent).

**Maquette de la 3<sup>ème</sup> année de licence de Géographie parcours Droit**

Sem. 5	Coeff	Intitulé des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
<b>Bloc 1</b>	4	Enjeux sociaux, enjeux spatiaux	19,5	19,5	39	4
	4	Villes et sociétés urbaines dans le monde	19,5	19,5	39	4
	4	Hydrosystèmes	19,5	19,5	39	4
	4	Théories, modèles de dévelpt et mondialisation	19,5	19,5	39	4
<b>Bloc 2</b>	3	1 Approfondissement thématique choisi parmi 8 propositions*	13/26	26/0	39/26	3
	3	1 Approfondissement méthodologique parmi 2 propositions**	11	33	44	2
	1	Langue	0	18	18	1
	2	Droit des sociétés 1	36	0	36	4
	2	Relations individuelles de travail	36	0	36	4
	2	Système juridiques de l'Union européenne	36	0	36	4
<b>Bloc 3</b>	2	Droit administratif des biens	36	18	54	5
	2	Droit international public 1	36	18	54	5
<b>Sem. 5</b>			<b>158/171</b>	<b>152/126</b>	<b>310/297</b>	<b>30</b>
Sem. 6	Coeff	Intitulé des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
<b>Bloc 1</b>	4	Analyse spatiale	19,5	19,5	39	5
	4	Territoires et sociétés en Europe	19,5	19,5	39	5
	4	Changements environnementaux	19,5	19,5	39	5
	4	Dynamiques spatiales et nouvelles échelles du développement	19,5	19,5	39	5
<b>Bloc 2</b>	4	1 matière de géographie au choix***	26	0	26	4
	2	1 matière de droit au choix****	24/36	0	24/36	4
	1	Langue	0	18	18	2
<b>Bloc 3</b>	2	Contentieux administratif	13	26	39	5
	2	Droit international public 2	13	26	39	5
<b>Sem. 6</b>			<b>173/161</b>	<b>93</b>	<b>266/254</b>	<b>30</b>
<b>LICENCE 3</b>						<b>60</b>

\* Approfondissements thématiques : Interface Homme/Nature, Afrique subsaharienne/Chine, Géographie politique, Approche culturelle et sociale des savoirs géographiques, Etudes urbaines, Aménagement et développement des territoires, Enjeux d'aménagement et d'environnement, Information en environnement.

\*\* Approfondissements méthodologiques : Systèmes d'information géographique, Analyse de données et représentations cartographiques.

\*\*\* 1 matière de géographie au choix : Aménagement et développement économique, Outils de l'aménagement, Environnement francilien, Communiquer sur l'environnement, Stage de terrain (8 possibilités, voir brochure L3 ETS).

\*\*\*\* 1 matière de droit au choix : Droit des sociétés 2, Relations collectives de travail, Droit du commerce international.

Les matières de géographie sont décrites ci-après. Pour les matières de Droit, les étudiants se reporteront au site de l'Ecole de Droit de la Sorbonne.

## Principes du fonctionnement de la double licence Géographie-Droit

**La licence de Géographie parcours Droit**, décrite à la page précédente, s'inscrit dans le cadre d'une double licence. De ce fait, elle **est indissociablement liée à la licence de Droit parcours Géographie**. La maquette de cette dernière, qui comprend les mêmes matières, coefficientées différemment, est présentée ci-dessous.

Le volume horaire pour chaque parcours est toujours donné pour la durée du semestre. Rapporté au nombre de semaines qui composent les semestres et l'année, **le planning hebdomadaire moyen des deux parcours cumulés (id est de la double licence) correspond à 26h30 d'enseignements**.

### Maquette de la 3<sup>ème</sup> année de licence de Droit parcours Géographie

Sem. 5	Coeff	Intitulé des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
Bloc 1	3	Droit administratif des biens	36	18	54	5
	3	Droit international public 1	36	18	54	5
Bloc 2	1	1 Approfondissement thématique choisi parmi 8 propositions*	13/26	26/0	39/26	3
	1	1 Approfondissement méthodologique parmi 2 propositions**	11	33	44	3
	1	Langue	0	18	18	2
	6	Droit des sociétés 1	36	0	36	4
	6	Relations individuelles de travail	36	0	36	4
	6	Système juridiques de l'Union européenne	36	0	36	4
Bloc 3	2	Enjeux sociaux, enjeux spatiaux	19,5	19,5	39	4
	2	Villes et sociétés urbaines dans le monde	19,5	19,5	39	4
	2	Hydrosystèmes	19,5	19,5	39	4
	2	Théories, modèles de développement et mondialisation	19,5	19,5	39	4
Sem. 5			<b>158/171</b>	<b>152/126</b>	<b>310/297</b>	<b>30</b>
Sem. 6	Coeff	Intitulé des matières enseignées	CM	TD	Total	ECTS
Bloc 1	4	Contentieux administratif	13	26	39	5
	4	Droit international public 2	13	26	39	5
Bloc 2	2	1 matière de géographie au choix***	26	0	26	4
	4	1 matière de droit au choix****	24/36	0	24/36	4
	1	Langue	0	18	18	2
Bloc 3	2	Analyse spatiale	19,5	19,5	39	5
	2	Territoires et sociétés en Europe	19,5	19,5	39	5
	2	Changements environnementaux	19,5	19,5	39	5
	2	Dynamiques spatiales et nouvelles échelles du développement	19,5	19,5	39	5
Sem. 6			<b>173/161</b>	<b>93</b>	<b>266/254</b>	<b>30</b>
LICENCE 3						<b>60</b>

Le principe de **la double licence** consiste à proposer une **association spécifique de certains enseignements de chacune des deux disciplines, celles-ci comptabilisant de manière différentielle, via les coefficients, leur poids dans le calcul des moyennes semestrielles et annuelles**. L'UFR de Géographie valorise la part de ses propres matières, justifiant ainsi d'accorder le diplôme de licence de Géographie, tandis que l'Ecole de Droit de la Sorbonne accorde plus d'importance aux matières de Droit et légitime ainsi de délivrer le diplôme de licence de Droit. **Un étudiant en double licence** (sous réserve qu'il réussisse son année) **obtient donc deux diplômes de licence**, ce qui lui ouvre indifféremment l'accès aux Masters de chacune des disciplines concernées.

Chacune des disciplines, associées à parité, est représentée par un volume horaire suffisamment important pour considérer qu'elle accorde un diplôme de valeur. Grâce à ce cumul disciplinaire, **un étudiant de double licence suit au total nettement plus d'heures d'enseignements qu'un étudiant inscrit en licence de Géographie « simple » ou qu'un étudiant inscrit en licence de Droit « simple »**, mais toutefois moins que s'il avait choisi de préparer une licence de Géographie « simple » + une licence de Droit « simple » (sans compter qu'il ne paie qu'une seule fois les droits d'inscriptions).

Par ailleurs, chaque discipline délivrant son diplôme de manière autonome, sur la base de sa propre maquette, il est possible qu'un étudiant valide l'une des deux licences et pas l'autre. L'échec aux deux diplômes est de fait assez rare en dehors des cas d'abandon.

Précisons enfin que les règles de calcul des résultats comprennent d'autres subtilités, explicitées en page 16.

# Supports et formations numériques

## L'Environnement Numérique de Travail (ENT)

L'ENT <http://ent.univ-paris1.fr/> permet aux étudiants d'accéder à leur espace personnel de stockage, à des espaces partagés (bureau virtuel, documents en ligne), à l'annuaire des étudiants-enseignants-personnels-instances de l'Université, aux services pédagogiques (Espaces Pédagogiques Interactifs-EPI, plate-forme de formation), et de consulter leurs dates d'examens, leurs notes et résultats, leur dossier de scolarité et leur compte lecteur en bibliothèque. Un *Guide des usages du numérique* est disponible au bureau B0702.

## La messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr

Il est essentiel d'activer la messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr pour se connecter aux services numériques proposés par l'Université et pour recevoir les informations envoyées par l'UFR ou les informations relatives aux sessions d'examens. L'usage de cette messagerie est systématique dans le cadre des enseignements, des relations avec les enseignants et l'administration.

### Procédure d'activation de la messagerie @etu.univ-paris1.fr

Se connecter à l'ENT sur <http://ent.univ-paris1.fr/>

Sélectionner « activation de votre compte »

Compléter les champs avec la carte d'étudiant (login, numéro de dossier, date de naissance)

Cliquer sur « j'accepte la charte et j'active ma boîte »

Affichage de l'identifiant, du mot de passe et de l'adresse courriel

La procédure peut être refaite en cas de perte du mot de passe

## L'Inscription Pédagogique numérique (IP Web)

**Cette inscription pédagogique numérique est obligatoire quel que soit le mode de contrôle des connaissances choisi** pour pouvoir passer les examens de tous les enseignements, lors des deux sessions. Le service IP Web permet aux étudiants de s'inscrire pédagogiquement dans les enseignements (CM et TD) après leur inscription administrative. A cette occasion, ils choisissent les groupes de Travaux Dirigés auxquels ils souhaitent être affectés. Ce service leur permet de valider leur inscription pédagogique de façon complète, de visualiser leur contrat pédagogique et de l'imprimer.

Une fois les droits administratifs réglés, les étudiants, munis de leur carte d'étudiant et du certificat délivré par le service des inscriptions administratives où figure le login, se connectent à IP Web pour procéder à leur inscription pédagogique. **Aucun accès à IP Web n'est possible tant que l'inscription (ou la réinscription) administrative n'a pas été effectuée.** Le nombre de connexions simultanées peut momentanément empêcher l'accès à IP Web.

Pour limiter le temps de connexion, il est préférable d'établir au préalable son emploi du temps. Les étudiants doivent vérifier, avec la page des horaires et le contrat pédagogique qu'il n'y a pas de chevauchement entre leurs CM et TD. Si tel est le cas, ils peuvent recommencer l'opération. Les horaires mis à jour sont disponibles sur : <http://www.univ-paris1.fr/services/coordination-des-sciences-humaines/>.

Rappels : **Le choix de l'examen terminal est dérogatoire. Les étudiants qui n'auront pas procédé à leur inscription pédagogique numérique ne pourront en aucun cas passer les examens.**

### Procédure d'inscription pédagogique IP Web


Se connecter sur <http://ipweb.univ-paris1.fr/>

Saisir le nom d'utilisateur (login ou identifiant) puis le mot de passe

Vérifier l'adresse permanente ; Cliquer sur « continuer » ;

Affichage de « inscription aux éléments » et de la légende (carré orange = choix)

Vérifier que le cursus affiché correspond au choix initial (si non, contacter le secrétariat)

*Cliquer sur « Continuer » : le semestre s'affiche*  
*Cliquer sur « Continuer » : la liste des groupes de TD s'affiche*  
*Choisir un TD par matière (carré orange) (Les TD précédés du symbole  sont complets : en ce cas, choisir un autre TD en veillant aux chevauchements éventuels sur l'emploi du temps)*  
*Cliquer sur « continuer » : un tableau recense les enseignements et les groupes de TD choisis*  
*Cliquer sur « valider inscription » (En cas d'erreur d'emploi du temps, « modifier inscription »)*  
*Cliquer sur « contrat pédagogique » pour sauvegarder et imprimer le contrat pédagogique*  
*(Le **contrat pédagogique** doit être présenté au secrétariat pour toute modification / contestation)*

## La certification de compétences numériques Pix

La certification Pix est obligatoire dans le cadre de la licence de géographie. Les étudiants entrant en L3 sans cette certification doivent passer l'épreuve organisée par l'université en janvier (avec une seconde chance en mai).

Pix est une plateforme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques. Son objectif est la reconnaissance des compétences numériques des étudiants par l'enseignement supérieur et le monde professionnel. Elle permet à l'étudiant de **se positionner** et d'**être certifié**. Selon le cadre européen DIGCOMP, au sein de 5 grands domaines (Informations et données, Communication et collaboration, Création de contenu, Protection et sécurité, Environnement numérique), Pix évalue 16 compétences numériques, par niveaux allant de 1 à 5 (à terme 8).

> **Le positionnement** doit être réalisé en autonomie par les étudiants sur la plateforme Pix (<https://pix.fr/>) avant le jour de la certification. Pour passer la certification, l'étudiant doit s'être positionné sur **10 compétences minimum** (y avoir obtenu un score d'au moins 1). **Le positionnement est obligatoire** : Il définit le niveau sur lequel l'examen de certification est basé dans chacune des 10 à 16 compétences testées. La plateforme indique à la fin du test un score global (à terme sur 1024), un niveau et un score par compétence. L'étudiant est invité à travailler les **cours et exercices figurant sur l'EPI d'autoformation** ([cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Pix](https://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Pix)) et à profiter de séances de tutorat spécifiques (1h30/semaine) au centre PMF, à partir de novembre au 1<sup>er</sup> semestre et de mars au 2<sup>ème</sup> semestre. Il pourra ainsi faire progresser son niveau sur la plateforme de positionnement (pix.fr) jusqu'au jour de l'épreuve de certification.

> Après la définition du profil de compétences de l'étudiant par auto-positionnement en ligne, l'objectif de l'épreuve de certification est d'en vérifier l'authenticité. **La certification** se passe obligatoirement sous la forme d'une épreuve surveillée en salle informatique. Les étudiants sont invités par courriel à choisir leur créneau d'examen surveillé sur machine via l'EPI Pix.

Le test de certification est propre à chacun. Il est défini à partir des niveaux que l'étudiant a atteints. L'examen est composé d'épreuves (questions ou défis) qui sont des variantes de celles que l'étudiant a déjà passées et réussies. Il comprend 3 questions par compétences. Si l'étudiant répond correctement à toutes les questions, il est certifié sur la base du score obtenu lors du positionnement. Il ne peut pas augmenter son score par rapport au positionnement mais en cas de mauvaises réponses, le score peut baisser. Notez que, pour être valorisable dans un CV, la certification doit se faire au niveau 4 (ou plus) sur au moins 10 compétences.

## Les Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI)

A chaque CM et à chaque groupe de TD de la licence de géographie est associé un EPI. Il s'agit d'un site pédagogique sur lequel le chargé d'enseignement peut placer des documents relatifs à son cours (diaporama, bibliographie...), poster des annonces à l'attention des étudiants, voire solliciter leur participation en ligne à des activités (forum, wiki, interface de rendu de devoirs...). Il est essentiel de les consulter chaque semaine. L'inscription pédagogique IP WEB aux CM et aux TD donne accès automatiquement aux EPI correspondants. Le portail <http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-geographie> est la meilleure porte d'entrée vers les EPI de l'UFR de Géographie.

# Descriptifs des enseignements du 1<sup>er</sup> semestre

## 1. Bloc de compétences disciplinaires – Géographie

=> 2 matières obligatoires

- A choisir parmi 4 propositions

### ***Théories, modèles de développement et mondialisation***

Cet enseignement porte sur les pays émergents et en développement. Il souhaite partir d'une lecture des idéologies et des stratégies au fondement de la notion de développement (études tropicales, tiers-mondisme, développement, *postcolonial studies*). Il analyse leurs évolutions et la diversification des pays concernés à la lumière des logiques d'émergence économique et des nouvelles polarisations mondiales. Il privilégie en outre une approche par les acteurs impliqués dans le développement (États, organisations internationales, ONG, firmes multinationales, diasporas). Les CM et TD sont centrés sur les enjeux politiques, socio-économiques et culturels attachés aux mondes émergents et en développement.

### ***Enjeux sociaux, enjeux spatiaux***

Cet enseignement de géographie humaine générale vise à montrer la pertinence d'une approche des questions sociales (au sens large) par la géographie. Tous les champs de la géographie humaine (géographie économique, sociale, politique, culturelle, etc.) sont mobilisés pour expliquer que l'espace n'est pas un contenant neutre dans lequel s'inscrit la société, mais un produit social en même temps qu'une matrice de la reproduction sociale. En d'autres termes, il s'agit d'explorer la dimension spatiale des sociétés, en insistant sur les processus à l'œuvre.

Cet enseignement met l'accent sur des questions sociales qui sont aussi des questions de société, de façon à montrer que la géographie peut intervenir de façon légitime sur des problèmes contemporains importants.

Dans la mesure où cet enseignement porte sur des enjeux sociaux, il emprunte aux autres sciences sociales (sociologie, mais aussi anthropologie, science politique, économie) tout en montrant ce qu'une approche posant ces enjeux en termes spatiaux peut apporter à celles-ci, ainsi qu'au débat public.

Chaque semaine, le CM traite d'une question particulière (la sécurité, les élites, les plans stratégiques urbains, les espaces publics et le genre, etc.) qui est retravaillée dans les TD à partir de textes scientifiques distribués la semaine précédente et dont la lecture critique est obligatoire. Ces textes sont aussi accessibles depuis l'EPI du cours.

### ***Villes et sociétés urbaines dans le monde***

L'objectif de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir les bases d'une approche géographique de la ville et des systèmes urbains. Le CM aborde les thèmes suivants : les questions de définition et de délimitation de la ville, les dynamiques de l'urbanisation dans le monde, les systèmes de villes, l'organisation des espaces urbains, les représentations de la ville et du fait urbain. Sur chacun de ces thèmes, les TD développeront des exemples précis, choisis dans différentes aires géographiques et appuyés sur des dossiers de documents variant les échelles d'analyse.

### ***Hydrosystèmes***

Cet enseignement a pour objectif de combiner les différents concepts et processus de la géographie physique. Les composantes des milieux physiques s'intègrent dans des fonctionnements complexes sur l'espace. La notion de système permet d'envisager les connexions entre les flux d'eau, les dynamiques du sol, de l'atmosphère et de la biosphère, mais aussi les impacts directs et différés des pratiques sociales.

L'étude de ces systèmes fonctionnels est principalement abordée à travers les hydrosystèmes méditerranéens. La circulation de l'eau est en effet considérée comme le lien majeur qui commande les connexions naturelles. Les bassins versants constituent une unité spatiale élémentaire dans laquelle les

flux répondent aux apports climatiques comme aux conditions du sol et des couvertures végétales. Le fonctionnement des cours d'eau apparaît ainsi comme la résultante de l'évolution des différentes composantes des « milieux naturels ». Les approches se placent à différentes échelles. Elles montrent l'évolution des séquences naturelles de l'amont vers l'aval des rivières, jusqu'aux systèmes estuariens. Les interférences avec les pratiques sociales qui ont évolué au cours de l'histoire sont analysées à la fois dans leurs fonctionnements élémentaires et dans leurs relations de causalités. Ainsi, l'étude des hydrosystèmes aborde les fonctionnements des milieux naturels dans leur composante biophysique comme dans leurs enjeux environnementaux.

En TD, à travers l'examen d'un corpus de documents de natures diverses et un exposé oral préparé à partir de la lecture de plusieurs articles scientifiques, les étudiants analysent différents exemples de l'évolution de ces systèmes.

## **2. Bloc de compétences transversales et linguistiques**

=> 4 matières obligatoires

- 1 Approfondissement méthodologique (AM) de la Géographie parmi 2 propositions
- 1 Approfondissement thématique (AT) de la Géographie parmi 8 propositions
- 1 matière de Droit parmi 3 propositions : Droit des sociétés 1, Relations individuelles de travail, Systèmes juridiques de l'Union européenne, voir le site Internet de l'Ecole de Droit de la Sorbonne.
- Langue : 1 au choix parmi 10 propositions

### ***AM 1 - SIG***

Outils actuellement privilégiés d'aide à la décision en environnement, aménagement ou dans le domaine des risques naturels et technologiques, les SIG sont en lien direct avec les grandes thématiques géographiques. Cet enseignement familiarise les étudiants avec l'utilisation de nouveaux outils informatiques dédiés à l'analyse spatiale et à la manipulation des données localisées. C'est un enseignement à la fois théorique et pratique qui donne une bonne connaissance des principes de base utilisés dans les SIG et la pratique d'un logiciel spécifique : ArcGis.

Le cours insiste d'abord plus particulièrement sur la manipulation des données de type « vectoriel » avant d'aborder principalement la manipulation des données de type « raster » ainsi que la visualisation « 3D » de l'information spatiale. Bien que l'apprentissage sous ArcGis soit privilégié, l'utilisation de logiciels SIG « gratuits » vient compléter la formation pratique

### ***AM 2 - Analyse de données et représentations cartographiques***

La multiplication des sources et l'accélération de leur diffusion accroissent la richesse potentielle de l'information géographique et sa complexité. Aussi doit-on plus que jamais mobiliser les moyens méthodologiques et techniques adaptés pour en montrer les ressorts thématiques et en représenter les formes spatiales. Ce cours, destiné à la prise en main, la représentation et l'enrichissement de données géographiques hétérogènes, vise à rendre les étudiants autonomes face à la masse des données spatialisées, dans l'approche méthodologique des matrices d'information géographique et leurs représentations cartographiques, et à comprendre ainsi leurs traits majeurs, affiner le questionnement à leur sujet ou enrichir l'information initiale.

D'abord, les étudiants peuvent approfondir leurs compétences en cartographie thématique, construire et gérer des bases de données spatialisées simples, mobiliser et synthétiser des informations dans un cadre thématique : construction de matrices géographiques élémentaires (mise en relation de sources variées, construction d'indicateurs nouveaux), représentations relatives des individus spatiaux, étude des changements de mailles, effets de co-occurrence spatiale (corrélation et modélisation simple), effets de distance et d'appartenance, recherche de phénomènes spatiaux explicatifs. Puis, ils abordent l'analyse des tableaux multidimensionnels et la recherche des structures d'information et des organisations spatiales sous-jacentes pour répondre au problème suivant : comment rendre intelligible



et pertinente une information géographique complexe sans en perdre l'idée principale ? Ces notions sont appliquées par chaque étudiant à une étude de cas dont il aura choisi le thème et qui aboutira toujours à une représentation cartographique.

### ***AT 1 - Interface Homme-Nature***

Cet enseignement propose d'analyser les interactions entre l'Homme et le milieu dit « naturel ». Sont présentés, d'une part, les impacts environnementaux de certaines activités humaines - déforestation, érosion des côtes, impact des barrages - d'autre part, les risques et catastrophes d'origine naturelle : volcans, séismes, avalanches, cyclones, tsunamis... Des études de cas permettent d'analyser ces différents phénomènes dans leurs composantes aussi bien physiques que sociale.

### ***AT 2 - Afrique sub-saharienne/Chine***

Le cours apporte, d'une part, les éléments de base indispensables pour comprendre les questions fondamentales qui se posent à l'Afrique en abordant la transformation des espaces et de leur organisation en relation avec les mutations qui s'opèrent au sein des sociétés et des économies africaines. La perception « afro-pessimiste », issue d'une série d'indicateurs socio-économiques forgés dans les pays du Nord, est en partie confortée par l'existence des multiples « crises » qui affectent le continent africain (blocages de l'économie de rente, bouleversements démographiques, expansion du sida, etc.). Pourtant de profonds changements sont en cours dont il faut tenir compte : révolution urbaine, apparition de nouvelles technologies, etc. Au-delà des aléas de la conjoncture, il s'agit de privilégier le temps long et la recherche des causes profondes qui peuvent rendre compte des mutations récentes, et de les replacer dans le contexte international nouveau créé par la mondialisation. La réflexion s'appuie sur des études de cas à différentes échelles, afin d'appréhender les multiples dimensions des recompositions spatiales et des dynamiques actuelles.

Ce cours porte, d'autre part, sur les mutations sociales, économiques et territoriales de la Chine comme exemple d'un grand pays émergent. Il étudie sa trajectoire historique et sa construction politique, les stratégies contemporaines de réformes économiques et d'ouverture, et leurs impacts spatiaux et régionaux, les transformations rurales et les nouvelles mobilités continentales, les dynamiques urbaines à des échelles globale, régionale, métropolitaine et très locale. Ces enjeux internes sont aussi mis en relation avec la montée en puissance économique et géopolitique de la Chine en Asie et dans le monde. L'impact sur les nouveaux équilibres mondiaux et le rôle dynamique de la diaspora chinoise au service de cette émergence sont analysés.

### ***AT 3 - Géographie politique***

La géographie politique et la géopolitique explorent les relations entre la politique et l'espace géographique en adoptant des points de vue différents. Le cours s'appuie sur des cas d'études concrets qui permettent d'appréhender ces deux disciplines. La première séance est consacrée à une introduction générale qui pose quelques concepts fondamentaux. Les sept séances suivantes, à caractère thématique, explorent des objets aussi fondamentaux que l'Etat, les frontières, la relation entre géopolitique et environnement et entre géopolitique et mobilités, la piraterie et la guerre. Les cinq dernières séances proposent des approches plus régionales et localisées : l'espace mexicain et les trafics de stupéfiants, la géopolitique de l'Afghanistan, la relation entre Union européenne et Russie, Rome capitale de l'Italie et des exemples de contentieux frontaliers.

### ***AT 4 - Approches culturelles et sociales des savoirs géographiques***

La géographie, au sens académique, ne constitue qu'une partie des savoirs géographiques. Les approches sociales et culturelles de ces savoirs mettent ainsi l'accent sur la pluralité des registres de la connaissance sur l'espace et prennent en compte la diversité de leurs producteurs (explorateurs, militaires, ingénieurs, cartographes, agronomes, paysagistes, urbanistes, enseignants, experts, chercheurs, habitants...). Elles s'attachent à interroger les conditions concrètes (matérielles, politiques...) dans lesquelles ces acteurs construisent et utilisent les connaissances sur l'espace, et à examiner les circulations entre différents registres et acteurs (vernaculaires et savants, universitaires et scolaires, militaires et scientifiques, savants et littéraires, etc.). La construction du savoir est donc

analysée en partant d'un questionnement sur les acteurs, sur leurs réseaux et sur leurs pratiques, sur leur multiplicité et leurs contradictions. Cette perspective conduit, en retour, à renouveler la manière dont on peut écrire l'histoire et l'épistémologie de la géographie comme science et discipline universitaire, en posant notamment la question des relations entre connaissances, pratiques et contextes. Cet enseignement est vivement conseillé aux étudiants qui s'intéressent aux approches réflexives, à l'épistémologie et l'histoire de la géographie, ainsi qu'à ceux qui envisagent de préparer les concours.

### ***AT 5 - Etudes urbaines***

Ce cours offre une approche plus large des thématiques traitées par la géographie urbaine et des outils conceptuels qu'elle mobilise pour étudier la dynamique des villes. Tout d'abord, il s'intéresse à l'histoire du fait urbain, aux théories relatives à l'origine des villes, aux premières civilisations urbaines, à la diffusion du fait urbain dans le monde et aux formes des systèmes de villes qui en résultent. Les théories et modèles développés pour expliquer les propriétés émergentes communes à ces systèmes formés dans des contextes historiques et géographiques différents sont également abordés (distribution hiérarchique, spatiale et fonctionnelle des villes au sein des systèmes qu'elles forment). Ensuite, le cours étudie la morphologie des villes et leur organisation d'un point de vue tant fonctionnel qu'économique et social, en prenant des exemples variés dans le monde et en développant les théories relatives à l'organisation économique et sociale. Plusieurs thématiques sont abordées : formes urbaines et hétérogénéité des définitions de la ville, conséquences de l'étalement urbain, mutations des centres villes.

### ***AT 6 – Aménagement et développement des territoires***

Voir la brochure de la Licence 3 de Géographie parcours aménagement

### ***AT 7 – Enjeux d'aménagement et d'environnement***

Voir la brochure de la Licence 3 de Géographie parcours aménagement

### ***AT 8 – Information en environnement***

Voir la brochure de la Licence 3 de Géographie parcours environnement

### ***Langue***

Le Département des Langues dispense les enseignements de langues. Les étudiants de géographie peuvent choisir entre les langues suivantes : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, français langue étrangère, italien, japonais, portugais, russe. Ils décident en toute responsabilité du niveau de langue qu'ils souhaitent suivre : pour les aider à faire leur choix, ce département propose un test de niveau auto-corrigé. Les enseignements de langue ont lieu dans les locaux du Centre PMF. Pour tout renseignement, les étudiants doivent s'adresser au bureau A 0706, ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h, consulter le site <http://www.univ-paris1.fr/ufr/sgel/>.

## **3. Bloc de compétences disciplinaires – Droit**

=> 2 matières obligatoires

- Droit administratif des biens et Droit international public 1 (voir le site Internet de l'Ecole de Droit de la Sorbonne)

# Descriptifs des enseignements du 2<sup>e</sup> semestre

## 1. Bloc de compétences disciplinaires – Géographie

=> 2 matières obligatoires

- A choisir parmi 4 propositions

### ***Changements environnementaux***

L'étude des « milieux naturels » dans la dynamique propre des systèmes bio-physiques comme dans leurs interférences avec les systèmes sociaux est analysée à différentes échelles spatiales et temporelles. Les temporalités sont diverses et ne font pas une place identique aux différents paramètres d'évolution. L'évolution à long terme correspond notamment aux variations tectoniques et hydro-climatiques, l'évolution à moyen terme montre le poids croissant de l'anthropisation puis des aménagements historiques. Enfin les changements actuels traduisent, tant au plan local qu'au plan global, les impacts des activités humaines sur l'environnement. On s'interroge sur les rétroactions complexes entre pratiques sociales et dynamiques des milieux « naturels ». On recherche les rythmes d'évolutions imprimés par les dynamiques bio-physiques et les temps imposés par l'évolution des enjeux sociaux. Les changements environnementaux sont donc présentés à plusieurs échelles, à travers des exemples précis : les marques des changements climatiques du Quaternaire à l'Actuel, les transformations des paysages, des processus hydrologiques et géomorphologiques au fil de l'histoire.

### ***Analyse spatiale***

L'analyse spatiale s'intéresse aux propriétés des objets géographiques, en tant qu'ils sont localisés. L'objectif est de montrer en quoi la prise en compte des situations géographiques est utile à la connaissance de ces objets, comment elle contribue à en expliquer des caractéristiques et à en comprendre les dynamiques. Les situations sont donc appréhendées comme un facteur susceptible d'intervenir dans l'explication de la diversité des lieux et, partant, des modes d'organisation de l'espace qui y sont associés. Désormais au cœur des usages qui sont faits des Systèmes d'Information Géographique, l'analyse spatiale donne une grande variété d'outils au géographe. Elle apprend à résumer une information géographique. Pour une région, ou dans un réseau, elle aide à reconnaître des structures spatiales. Enfin, elle propose à la fois des outils de modélisation des structures spatiales, et de tests des modèles mis en œuvre.

### ***Territoires et sociétés en Europe***

L'Europe est une partie du monde paradoxalement méconnue, notamment parce qu'elle subit de nombreuses évolutions depuis plusieurs décennies en relation avec la construction de la Communauté européenne puis de l'Union européenne. Dans cet enseignement, on présentera plusieurs grands thèmes et enjeux : la place de l'Europe dans le monde « polycentrique » contemporain, les évolutions récentes de sa géographie (notamment l'impact des politiques territoriales communautaires à plusieurs échelles), les grandes étapes et les effets territoriaux de l'intégration régionale et la construction progressive d'un vaste dispositif fonctionnel régional qui outrepassé largement les limites de l'Union européenne et de l' "Europe continent" et enfin le poids géopolitique de l'Union européenne dans son environnement régional.

### ***Dynamiques spatiales des pays émergents et en développement***

Cet enseignement privilégie une approche par les mutations spatiales et les objets des questions de développement et d'émergence dans les pays dits du Sud. Il analyse les évolutions à des échelles variées et emboîtées des relations villes-campagnes dans la globalisation, les nouveaux enjeux des espaces agricoles des pays en développement, les processus de métropolisation et de mégalopolisation, le rôle structurant des grands équipements dans les réorganisations régionales. Le CM et les TD sont centrés sur les processus spatiaux et les nouvelles dynamiques territoriales attachés aux mondes émergents et en développement

## **2. Bloc de compétences transversales et linguistiques**

=> 3 matières

- 1 matière de Géographie à choisir parmi 4 propositions
- 1 matière de Droit à choisir parmi 3 propositions : Droit des sociétés 2 ou Relations collective de travail ou Droit du commerce international (voir le site Internet de l'Ecole de Droit de la Sorbonne)
- Langue (voir le site Internet du département des langues)

### ***Aménagement et développement économique***

Voir la brochure de la Licence 3 de géographie ETS

### ***Outils de l'aménagement***

Voir la brochure de la Licence 3 de géographie parcours aménagement

### ***Environnement francilien***

Voir la brochure de la Licence 3 de géographie parcours environnement

### ***Communiquer sur l'environnement***

Voir la brochure de la Licence 3 de géographie parcours environnement

## **3. Bloc de compétences disciplinaires – Droit**

=> 2 matières obligatoires

- Contentieux administratif et Droit international public 2 (voir le site Internet de l'Ecole de Droit de la Sorbonne)

# De l'inscription à la validation du diplôme

## Les inscriptions

L'**inscription administrative**, effectuée entre juillet et septembre, est valable pour l'ensemble de l'année universitaire. Grâce à l'acquiescement des droits d'inscription, elle ouvre l'accès aux différents services de l'Université. Elle se matérialise par l'**obtention de la carte d'étudiant**.

L'**inscription pédagogique** complète l'inscription administrative. D'une part, elle permet aux étudiants de choisir, sous conditions, le **mode de contrôle des connaissances**, c'est-à-dire les modalités d'évaluation de la licence, soit en **contrôle continu** (CC) soit en **examen terminal** (ET). D'autre part, elle correspond aussi au moment où les étudiants choisissent les matières et les groupes de Travaux Dirigés auxquels ils veulent assister. Concrètement, elle se traduit par la **constitution de l'emploi du temps** hebdomadaire.

**L'inscription pédagogique pour les deux semestres se fait par voie informatique (IP Web)**. La session de connexion est ouverte après la pré-rentree (voir la procédure en page 5).

### Règles des modes de contrôle des connaissances

Les modes de contrôle des connaissances correspondent aux deux façons d'évaluer les connaissances dispensées dans les différentes matières. Le choix du mode de contrôle est réglementé : **le contrôle continu est le mode habituel de contrôle, l'examen terminal est dérogatoire, il n'est accepté qu'après accord du responsable de parcours et sur présentation de justificatifs**. Par ailleurs, il est possible d'être inscrit en contrôle continu dans la majorité des matières, et en examen terminal seulement pour certaines d'entre elles. Enfin, il est rappelé que **certain enseignements doivent obligatoirement être suivis en contrôle continu**.

Dans le cadre du **contrôle continu des connaissances**, les étudiants sont évalués tout au long de chaque semestre par des exercices réalisés en TD. En conséquence, l'inscription en TD est nécessaire et **l'assiduité aux Travaux Dirigés est obligatoire**. En cas d'absence injustifiée aux trois premières séances d'un TD, l'inscription sera annulée par l'enseignant, ce qui entraîne une impossibilité de validation de la matière en question, et donc du diplôme.

Le mode de contrôle par **examen terminal** est **réserve uniquement aux étudiants salariés ou aux étudiants qui suivent un autre cursus en parallèle**. Il n'y a alors pas d'inscription en TD, ni d'obligation de présence en cours, mais les étudiants doivent néanmoins choisir les matières des deux semestres.

**Après l'inscription pédagogique, le mode de contrôle des connaissances ne peut être modifié que sur présentation d'un justificatif**, soit pour une indisponibilité liée à une activité professionnelle (les étudiants salariés doivent alors présenter leur contrat de travail spécifiant leurs heures et jours de travail), soit pour une impossibilité de présence du fait d'un chevauchement de TD. Tout changement doit être demandé au secrétariat, validé par celui-ci et signalé aux enseignants concernés, et doit impérativement intervenir **durant les deux premières semaines de chaque semestre. Passés ces délais, aucune modification ne sera effectuée**.

*Rappel : les absences injustifiées en TD se traduisent par une annulation de l'inscription en contrôle continu, mais ne permettent en aucun cas le passage en examen terminal.*

### Règles de constitution de l'emploi du temps

**Les étudiants inscrits en contrôle continu font eux-mêmes leur emploi du temps**. Il est composé, pour les matières choisies, des plages horaires des Cours Magistraux et de celles des groupes de Travaux Dirigés. L'emploi du temps est constitué **en septembre pour les deux semestres**.

Pour faire l'emploi du temps, il est nécessaire de s'appuyer sur la maquette des enseignements de l'année (présentée en page 3). Avant la validation de l'emploi du temps par voie informatique, il est recommandé de le réaliser sous format papier, en s'aidant de la fiche des horaires distribuée lors de la réunion de pré-rentree, qui indique les heures de CM et les créneaux de TD de toutes les matières. Il est par ailleurs vivement conseillé d'étaler les plages horaires sur l'ensemble des heures et des jours disponibles, pour ménager des temps de respiration et permettre des moments de travail en bibliothèque, seul ou en groupe.

**Après l'inscription pédagogique, l'emploi du temps choisi ne peut être modifié que sur présentation d'un justificatif**, soit pour une indisponibilité liée à une activité professionnelle (les étudiants salariés doivent alors présenter leur contrat de travail spécifiant leurs heures et jours de travail), soit pour une impossibilité de présence du fait d'un chevauchement de TD. Par ailleurs, ces changements ne sont possibles que sous réserve des places disponibles dans les groupes de TD souhaités. Tout changement de matière ou de TD doit être validé par le secrétariat et signalé aux enseignants concernés, et doit impérativement intervenir **durant les deux premières semaines de chaque semestre. Passés ces délais, aucune modification ne sera effectuée**.

## Les modalités d'évaluation

**Les modalités d'évaluation**, très diverses, suivent un calendrier associant un rythme de travail hebdomadaire à des sessions semestrielles d'examens, temps forts de l'année mais dont la part reste néanmoins minoritaire dans l'évaluation. Les résultats de ces évaluations, dont le calcul est informatisé, sont toujours soumis à une validation par des jurys.

### Organisation des épreuves d'évaluation

Pour la majorité des étudiants, inscrits en **contrôle continu** des connaissances, l'évaluation des différentes matières se déroule, au cours de chaque semestre, **en deux temps. Des épreuves d'évaluation sont organisées dans le cadre des TD tout au long du semestre.** Elles sont décidées par l'enseignant en charge du TD, sont de nature diverse (orale : exposés par exemple, ou écrite : exercices en salle, dossiers à rendre...) et en nombre variable. **Un examen semestriel (dit « partiel ») est organisé en fin de semestre** pendant la session d'examens, sous forme écrite et/ou orale. Dans ce cas, la note de partiel correspond à la moitié de la note de la matière concernée, les notes obtenues en TD comptent pour l'autre moitié. Toutefois, il est rappelé que certaines matières sont évaluées exclusivement dans le cadre des TD (comme en *Langue*).

Pour les étudiants inscrits en **examen terminal**, l'évaluation des connaissances se fait sur la base des bibliographies correspondant à chaque matière et sur les contenus des CM et des TD. **Un examen unique pour chaque matière est organisé en fin de semestre** pendant la session d'examens, il peut correspondre à une épreuve écrite et/ou orale.

Environ un mois avant chaque session, **les dates des examens semestriels pour chaque matière concernée sont envoyées aux étudiants sur leur courriel @etu.univ-paris1.fr ; ce courriel tient lieu de convocation.** Aucune convocation ne sera envoyée par voie postale.

### Calendrier de l'année universitaire et des sessions d'examens semestriels

**Rentrée universitaire** : lundi 14 septembre 2020

**Semaine pédagogique** : du 14 au 18 septembre 2020

**1<sup>er</sup> semestre** (12 semaines) : du lundi 21 septembre au samedi 19 décembre 2020

**1<sup>ère</sup> session d'examens du 1<sup>er</sup> semestre** : du lundi 4 janvier au samedi 16 janvier 2021

**2<sup>nd</sup> semestre** (12 semaines) : du lundi 18 janvier au lundi 17 avril 2021

**1<sup>ère</sup> session d'examens du 2<sup>nd</sup> semestre** : du lundi 3 mai au mardi 18 mai 2021

*En cas d'échec ou d'absence à ces premières sessions d'examens :*

**2<sup>ème</sup> session d'examens pour les 2 semestres** : du lundi 14 juin au vendredi 2 juillet 2021

### Vacances universitaires

Toussaint : du samedi 24 octobre 2020 au soir au lundi 2 novembre 2020 au matin

Noël : du samedi 19 décembre 2020 au soir au lundi 4 janvier 2021 au matin

Printemps : du samedi 20 février 2021 au soir au lundi 1<sup>er</sup> mars 2021 au matin

Pâques : du samedi 17 avril 2021 au soir au lundi 3 mai 2021 au matin

### Réglementation des examens semestriels

Les examens se tiennent dans les amphithéâtres ou en salle. La durée de chaque examen est spécifique à la matière concernée et décidée par l'équipe pédagogique. Les étudiants sont informés de la durée des épreuves par les enseignants. **Les étudiants doivent se présenter un quart d'heure avant le début de l'épreuve et être munis de leur carte d'étudiant** de l'Université Paris 1. **Ils doivent obligatoirement émarger avant de rendre leur copie d'examen.** Les sorties en cours d'épreuve ne sont autorisées qu'une heure après le début de l'examen. D'autres dispositions peuvent être mises en place par les enseignants : elles devront être respectées au même titre que celles indiquées ci-dessus.

Les étudiants en situation de handicap, permanente ou temporaire, peuvent bénéficier de 30% de temps supplémentaire pour mener à bien leurs examens. Ils doivent pour cela contacter le Service de Médecine Préventive, [siumpps@univ-paris1.fr](mailto:siumpps@univ-paris1.fr), et se signaler au secrétariat.

### **Bonifications**

Les étudiants ont la possibilité d'obtenir des points supplémentaires en pratiquant des activités culturelles ou sportives. Les notes obtenues dans ces activités dites « à bonus » ne peuvent en aucun cas les pénaliser. **Les points de bonus sont affectés directement à la moyenne finale de chaque semestre** ; ils n'interviennent pas dans le calcul de cette moyenne mais s'y ajoutent **dans la limite d'une majoration maximale de 0,5/20**.

### **Calcul des résultats des évaluations**

A la fin de chaque session d'examens, les moyennes finales de chaque matière sont saisies dans le logiciel APOGEE qui calcule les moyennes semestrielles et annuelles selon les coefficients des matières et des blocs en intégrant des règles strictes de compensation. La compensation correspond à un mode de calcul de la moyenne générale de l'année, tenant compte des coefficients, où des moyennes inférieures à 10/20 sont compensées par des moyennes supérieures à 10/20. **Il y a trois niveaux hiérarchisés de compensation**, intra-bloc, inter-blocs et inter-semestres (voir l'encadré page suivante). **En double licence, chaque UFR calcule ses propres moyennes semestrielles et annuelles sur la base des coefficients qu'elle a affectés à chaque matière** : ces derniers étant différents pour l'une et l'autre licence, les résultats semestriels et annuels le sont donc également. **Il n'existe pas de note ni de moyenne éliminatoire**, que ce soit pour les matières, les blocs ou les semestres. En revanche, **l'absence totale ou partielle de note pour une matière donnée implique la mention « défailant »** pour la matière concernée, pour le bloc auquel elle appartient, pour le semestre dont elle dépend, donc pour l'année - **dans l'une et l'autre licence** ; **elle empêche toute compensation, à quelque niveau que ce soit, et donc l'obtention des deux diplômes**.

### **Validation des résultats des évaluations**

**Les résultats sont validés à la fin de chaque session d'examens par un jury mixte** composé des responsables de parcours. Seuls les résultats validés après la délibération du jury ont une valeur officielle. Ils ne peuvent en aucun cas être modifiés après cette délibération. **Tout jury est souverain ; il est donc libre d'attribuer - ou pas - des points supplémentaires de façon exceptionnelle**. Ces points de jury peuvent être affectés à la moyenne générale de l'année, ou à la moyenne d'un semestre, ou à la moyenne d'un bloc, ce qui permet aux moyennes retenues d'être portées à 10/20. Ces points peuvent aussi être affectés à une moyenne annuelle supérieure à 10/20 pour attribuer une mention.

Les résultats peuvent être consultés à la fin de chaque session, pendant une période donnée, sur <http://resultat.univ-paris1.fr/>. Toutefois, aucun de ces résultats n'a de valeur officielle. **Les résultats officiels, validés par le jury, apparaissent sur le relevé de notes**. Seul document officiel, il est **délivré par le secrétariat** où les étudiants doivent venir le retirer (aucun envoi de relevé de notes ne sera effectué). **Les étudiants en double licence obtiennent 2 relevés de notes distincts**. Il leur appartient de vérifier que tous les éléments qu'ils pensent avoir obtenus sont mentionnés sur les relevés de notes : **en cas d'erreur ou d'omission, le délai de recours est de deux mois**. Ils doivent en aviser le secrétariat et/ou leurs responsables de parcours.

### **Validation de la 3<sup>ème</sup> année et inscription en Master**

Après validation de la 3<sup>ème</sup> année, les étudiants obtiennent la licence de Géographie et/ou celle de Droit. Les diplômes sont à retirer au service des diplômes, Centre PMF, bureau B 1109.

**Si leur 3<sup>ème</sup> année a été validée, les étudiants peuvent déposer un dossier de candidature pour l'année universitaire suivante afin d'accéder à un Master.**

**Si un seul, ou aucun des deux semestres de 3<sup>ème</sup> année de Géographie n'est validé** après la 2<sup>ème</sup> session, et **s'ils sont autorisés à redoubler, les étudiants doivent se réinscrire eux-mêmes pour l'année universitaire suivante**, par voie informatique, en se connectant avec leur code personnel sur <http://reins.univ-paris1.fr/>. (Une commission, constituée des responsables des deux parcours, décide des dérogations qui seront attribuées, et peut au préalable auditionner les étudiants concernés). Aucun accès en Master n'est possible sans un diplôme complet de licence (ces procédures s'appliquent pour la validation de la 3<sup>ème</sup> année de Droit).

## Règles relatives aux compensations et à la session de « seconde chance »

### La compensation intra-bloc

**Au sein d'un bloc, les matières coefficientées se compensent entre elles.** Par exemple, pour un bloc composé de trois matières chacune de coefficient 2, une note de 12/20 à l'une des matières et de 08/20 à l'autre permet d'établir la moyenne du bloc à 10/20 : le bloc est donc validé. En ce cas, la matière avec la note de 08/20 ne devra pas être repassée en 2<sup>ème</sup> session **pour une licence donnée**.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les notes des différentes matières sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **les matières avec une note inférieure à 10/20 et qui n'ont pas été compensées doivent obligatoirement être repassées en 2<sup>ème</sup> session**.

### La compensation inter-blocs

**Au sein d'un semestre, les blocs coefficientés se compensent entre eux.** Par exemple, pour un semestre composé de trois blocs coefficientés, les moyennes de 12/20 au bloc 1 (coeff. 6), de 10/20 au bloc 2 (coeff. 4) et de 06/20 au bloc 3 (coeff 3) permettent d'établir la moyenne du semestre à 10/20 : le semestre est donc validé. En ce cas, aucune des matières composant le bloc 3 ne devra être repassée en 2<sup>ème</sup> session (quelles que soient les notes des matières en question) **pour une licence donnée**.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les notes des différentes matières sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **les matières avec une note inférieure à 10/20 et qui n'ont pas été compensées doivent obligatoirement être repassées en 2<sup>nde</sup> session ( « seconde chance »)**. **Une absence totale de note pour une matière donnée implique la mention « défaillant » et empêche toute compensation** pour le calcul de la moyenne coefficientée du bloc qui apparaît lui-même avec la mention « défaillant ».

### La compensation inter-semestres

**Au sein d'une année, les deux semestres se compensent entre eux.** La moyenne générale de l'année correspond à la moyenne arithmétique des deux moyennes semestrielles **pour une même année de formation, même si l'année universitaire n'est pas la même**. Par exemple, pour une moyenne de 09,5/20 au 1<sup>er</sup> semestre et de 10,5/20 au 2<sup>nd</sup> semestre, la moyenne générale de l'année est de 10/20 et l'année est donc validée. En ce cas, aucune des matières et blocs composant le 1<sup>er</sup> semestre ne devra être repassée en 2<sup>ème</sup> session **pour une licence donnée**.

Quand elles sont supérieures ou égales à 10/20, les moyennes semestrielles sont toujours capitalisées d'une session à l'autre et d'une année à l'autre. En revanche, **un semestre d'une moyenne inférieure à 10/20 et qui n'a pas été compensé nécessite de repasser obligatoirement en 2<sup>ème</sup> session les matières des blocs non validés dont la note est inférieure à 10/20**.

Rappels : **La compensation s'applique au sein d'une seule et même année de formation. En double licence, chacune des deux UFR procède au calcul de la compensation indépendamment de l'autre.** Ainsi, une matière avec une note inférieure à 10/20 peut avoir été compensée, à quelque niveau que ce soit, dans l'une des licences, mais ne pas l'avoir été, à quelque niveau que ce soit, dans l'autre. En ce cas, elle devra être repassée en 2<sup>ème</sup> session si l'étudiant souhaite valider la licence concernée.

**Une absence totale de note pour une matière donnée implique la mention « défaillant » et empêche toute compensation** pour le calcul de la moyenne coefficientée du bloc, donc du semestre et donc de l'année, **pour les deux licences**.

### La session de « seconde chance » et le maintien de la meilleure des deux notes

La note conservée dans chaque matière à l'issue de la seconde session d'exams correspond à la meilleure des deux notes obtenues entre la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>de</sup> session (sans prise en compte du contrôle continu pour la seconde session). Attention : ce principe ne s'applique que si l'étudiant se présente à la seconde session. En cas d'absence à la seconde session, la note de première session ne pourra pas être conservée ; c'est donc la mention « défaillant » apparaîtra sur la matière, sur le bloc de compétences, sur le semestre et sur l'année. Les compensations seront empêchées et l'année ne pourra pas être validée.



# La vie universitaire

L'Université ne se résume pas à la sphère des enseignements et à l'obtention de diplômes. C'est aussi un lieu de vie et d'échanges. De nombreuses institutions et organisations, situées pour la plupart à l'Institut de Géographie ou au Centre Pierre Mendès-France (90, rue de Tolbiac, 75013 Paris), proposent des services qui encadrent la vie des étudiants, favorisent leur intégration, leur viennent en aide ou leur ouvrent de nouvelles perspectives.

## Les services universitaires

### **Service de la vie étudiante**

Ce service général propose des informations pédagogiques, sociales, associatives et culturelles et oriente les étudiants vers les services correspondant à leurs demandes.

Centre PMF, bureaux B1103, du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Tél. : 01-44-07-86-30 ; courriel : [sve@univ-paris1.fr](mailto:sve@univ-paris1.fr) ; <http://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant/>

### **CROUS (Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)**

Ce service est chargé principalement de l'aide sociale, de l'accueil des étudiants étrangers, du logement étudiant, de la restauration universitaire et de la vie culturelle étudiante.

Pôle Bourses du Centre PMF, bureau B 11.01, du lundi au vendredi de 9h30 à 12H et de 14h à 16h.

Tél. : 01-44-07-88-33 ; courriel : [bourses@univ-paris1.fr](mailto:bourses@univ-paris1.fr) ; <http://www.crous-paris.fr>

### **SCUIO (Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation)**

Ce service accueille les étudiants pour les aider à élaborer leur projet de formation. Il propose, en libre accès, une documentation présentant les formations, les métiers, l'insertion professionnelle et la vie étudiante.

Centre PMF, bureau C 0901, du mardi au vendredi de 9h30 à 17h

Tél. : 01-44-07-88-56, du lundi au vendredi de 14h à 17h ; courriel : [scuio@univ-paris1.fr](mailto:scuio@univ-paris1.fr)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/formations/sorienter>

### **Département des langues (DDL)**

Ce service dispense les enseignements de langues. Il permet aux étudiants de s'autoévaluer grâce à un test de niveau autocorrigé qui les aide à choisir le niveau de langue adéquat.

Centre PMF bureau A 0702, ouvert du lundi au jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 16h30

Tél. : 01 44 07 85 88 ; <http://www.pantheonsorbonne.fr/ufr/ddl>

### **UEFAPS (Unité d'Enseignement et de Formation des Activités Physiques et Sportives)**

Le service des sports propose une grande variété d'activités physiques et sportives relevant de domaines variés : activités aquatiques – activités physiques artistiques – sports de combat – sports de raquette – sports collectifs – activités physiques de pleine nature – activités physiques d'entretien et de développement de la personne. Pour choisir une activité, les étudiants doivent suivre la procédure indiquée sur le site, via l'application RESERVASPORT (<http://ent.univ-paris1.fr/reservasport/>). Les étudiants athlètes de haut niveau (AHN) et les étudiants pratiquant en club (EPC) sont invités à prendre contact avec le service des sports.

Centre PMF, bureau C 0801, ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 16h

Tél. : 01-44-07-88-96 ; 01-44-07-88-98 ; courriel : [uefaps@univ-paris1.fr](mailto:uefaps@univ-paris1.fr) ; <http://uefaps.univ-paris1.fr/>

### **Service de santé**

Le service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIUMPPS) comprend quatre médecins, deux psychologues et deux infirmières à l'écoute des étudiants. Il est notamment chargé des dossiers de demande de « tiers temps » pour raison médicale déposés par les étudiants.

Centre PMF, 8<sup>ème</sup> étage, du lundi au vendredi de 9h à 17h

Tél. siumpss : 01-44-07-89-50 ; Tél. infirmerie : 01-44-07-89-31 ; courriel : [siumpps@univ-paris1.fr](mailto:siumpps@univ-paris1.fr)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/etudiant/sante/>

### **Dispositif de lutte contre les harcèlements**

Ce dispositif permet à toute personne victime ou témoin d'une situation de harcèlement, d'être écoutée et orientée, dans la confidentialité, au 01-44-07-87-00 ou par courriel à [sosharcelements@univ-paris1.fr](mailto:sosharcelements@univ-paris1.fr)

<https://www.pantheonsorbonne.fr/dispositif-de-lutte-contre-les-harcelements>

Il est également possible de s'adresser au collectif Clasches (Collectif de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'enseignement supérieur) : <http://clasches.fr/>

## Les associations et les syndicats d'étudiants

### Les associations d'étudiants de géographie

Les étudiants de géographie de l'Université Paris 1 ont fondé des associations qui participent activement, chacune dans des registres différents, à la vie de l'UFR de Géographie, à son dynamisme et à sa convivialité.

#### **Arrimage**

Cette association, d'envergure nationale, fondée en 1996, rassemble des étudiants, des jeunes diplômés, des enseignants-chercheurs, des professionnels de la photographie et de la vidéo. Elle réfléchit à la place et au rôle de l'image dans l'approche et l'analyse des territoires et des sociétés. Elle organise chaque automne le *Festival Territoires en Images*, à l'Institut de Géographie (voir page suivante).

<http://www.arrimageasso.wordpress.com/> ; courriel : [asso.arrimage@gmail.com](mailto:asso.arrimage@gmail.com)

#### **Ville inventive**

Créée en 2010, cette association des géographes de Paris 1 propose une première approche du monde professionnel aux étudiants grâce à des formations et des événements à caractère professionnel. Elle bénéficie du label pépinière junior-entreprise car elle propose aussi des missions rémunérées, commandées par des collectivités locales et des entreprises, qui valorisent les compétences acquises dans les différentes formations de Paris 1 (aménagement, environnement, géopolitique) ainsi que la maîtrise de la cartographie et de ses outils. Elle organise chaque année un salon des métiers de la géographie qui présente les nombreux débouchés des formations proposées au sein de l'UFR de Géographie.

[contact@villeinventive.com](mailto:contact@villeinventive.com) - <http://www.villeinventive.com/>

#### **L'Oekoumène**

Fondée en 2001 par des étudiants de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, son rôle premier est de favoriser la rencontre entre les étudiant(e)s et d'animer la vie étudiante tout au long de l'année. L'Oekoumène défend aussi l'intérêt des étudiants en Conseil d'UFR.

[contact@oekoumenesorbonne](mailto:contact@oekoumenesorbonne) ; [facebook.com/oekoumene.sorbonne](https://facebook.com/oekoumene.sorbonne) ; [twitter.com/oekoumene](https://twitter.com/oekoumene)

### Les syndicats d'étudiants

Plusieurs syndicats sont présents à l'Université Paris 1. Représentant différentes obédiences politiques, ils permettent aux étudiants de participer, à tous les niveaux hiérarchiques, au fonctionnement de l'institution universitaire. Des représentants des étudiants sont ainsi membres du CFVU (Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire) et d'autres sont élus dans les Conseils de gestion de chacune des UFR.

#### **UNEF (Union Nationale des Etudiants de France)**

Centre PMF, bureau B 0905, [unef.paris1@free.fr](mailto:unef.paris1@free.fr) - [www.unef.fr](http://www.unef.fr)

#### **Fédération Solidaires étudiant-e-s**

Centre PMF, bureau B 0903, [solidairesetuparis1@gmail.com](mailto:solidairesetuparis1@gmail.com) - [www.solidaires-etudiant-e-s.org](http://www.solidaires-etudiant-e-s.org)

En géographie, le Conseil d'UFR compte 14 membres, dont 5 élus étudiants. Ils se présentent aux élections dans le cadre soit de listes portées par les syndicats étudiants d'envergure nationale précités, soit de listes spécifiques à la géographie : liste **L'Oekoumène** ou liste du collectif **Alter-Orbis**, créé en 2017 et rassemblant des étudiants de divers horizons : associatifs, indépendants, syndiqués UNEF ou Solidaires étudiant-e-s, etc.

[www.facebook.com/AlterOrbisUFR08/](https://www.facebook.com/AlterOrbisUFR08/) - [alterorbis.paris1@gmail.com](mailto:alterorbis.paris1@gmail.com) .

## Les événements *alter*-géographiques

Au sein de l'Université Paris 1 ou hors les murs se déroulent, avec des périodicités variables, des manifestations de diverses natures dont l'intérêt géographique justifie la fréquentation. Les étudiants sont vivement invités à y prendre part, pour faire de la géographie autrement et/ou ailleurs que dans le cadre académique de l'Université. C'est pour eux une occasion de rencontrer d'autres géographes, enseignants ou étudiants, d'autres scientifiques ou des professionnels et plus largement d'ouvrir leurs horizons. Enfin, pour les événements organisés dans l'UFR de géographie, c'est aussi une opportunité pour fréquenter l'Institut de géographie où se déroulent la 3<sup>ème</sup> année de licence et les Masters (191, rue Saint-Jacques, 75005 Paris).

### **Festival « Territoires en images »**

Organisé par l'association *Arrimage*, « Territoires en images » est un festival annuel, en accès libre, qui se tient à la fin du mois de mars à l'Institut de Géographie. Ce festival offre pendant deux jours des projections de films documentaires et une exposition photographique sur un thème différent chaque année. Deux jurys composés d'enseignants, de professionnels de l'image et d'étudiants sélectionnent les photographies et les films, dont les meilleurs sont primés. C'est aussi un lieu de rencontres et de discussions, notamment avec les réalisateurs. Le public a par ailleurs la possibilité de participer à un vote pour primer la meilleure photo. Les étudiants sont non seulement invités à assister au festival, mais ils peuvent aussi concourir en envoyant leurs productions iconographiques à l'association *Arrimage*. Les renseignements sont disponibles sur le site de l'association

<http://www.arrimageasso.wordpress.com/>

### **Festival International de Géographie**

Fondé en 1990, le FIG se tient à Saint-Dié-des-Vosges. Festival grand public où la géographie et les géographes sont à l'honneur, il offre une très grande variété de manifestations (débat, tables rondes, expositions, cafés géographiques, conférences, salons - du livre, de la gastronomie et géomatique). Pendant trois jours, du vendredi au dimanche, vers le début du mois d'octobre, il est l'occasion de passer un week-end festif dans un environnement géographique « total look ».

<http://fig-st-die.education.fr/>

### **« Cafés géographiques »**

Les « cafés géographiques » sont des débats ouverts à tout public. Des spécialistes du thème à l'ordre du jour, géographes, mais aussi scientifiques de diverses disciplines et acteurs de la vie publique, proposent de courtes interventions avant de lancer la discussion, en général sur des questions d'actualité éditoriale ou disciplinaire. Le contexte convivial permet de poser facilement des questions et de manifester son point de vue sans le cadre formel du monde universitaire. Les cafés géographiques peuvent être appréhendés comme un complément du cursus de licence de géographie. Organisés par l'association des *Cafés Géographiques*, ils se tiennent au Café de Flore (172, bld Saint-Germain, 75006 Paris), le mardi à partir de 19h30, à peu près une fois par mois. Les thèmes prévus pour l'année sont accessibles sur le site de l'association, ainsi que les comptes rendus des débats qui ont lieu depuis 1998.

<http://www.cafe-geo.net/>

### **« Cafés géopolitiques »**

Sur le même principe que les « cafés géographiques », les « cafés géopolitiques » se consacrent plus particulièrement à des questions internationales et à la dimension territoriale du pouvoir, aussi bien au niveau local qu'à des échelles plus petites. Organisés par l'Institut Français de Géopolitique, ils ont lieu au Snax Kfé (182, rue Saint-Martin, 75003 Paris) en général le lundi de 19h à 21h une fois par mois. Les informations sur le programme de l'année à venir sont disponibles sur le site de l'Institut Français de Géopolitique.

<http://www.geopolitique.net/index/francais/cafe/>

# Table des matières

	page
<i>Le mot de la directrice</i>	1
Réussir en licence – Encadrement pédagogique du cursus de géographie	2
<i>Charte de l'étudiant de licence de géographie</i>	2
Structurer de la 3 <sup>ème</sup> année de licence de Géographie parcours Droit	3
<i>Maquette de la 3<sup>ème</sup> année de licence de Géographie parcours Droit</i>	3
Principes du fonctionnement de la double licence Géographie-Droit	4
<i>Maquette de la 3<sup>ème</sup> année de licence de Droit parcours Géographie</i>	4
Supports et formations numériques	5
L'environnement numérique de travail (ENT)	5
La messagerie personnelle @etu.univ-paris1.fr	5
<i>Procédure d'activation de la messagerie @etu.univ-paris1.fr</i>	5
L'inscription pédagogique numérique (IP Web)	5
<i>Procédure d'inscription pédagogique IP Web</i>	5
La Certification PIX	6
Les Espaces Pédagogiques Interactifs (EPI)	6
Descriptifs des enseignements du 1 <sup>er</sup> semestre	7
Descriptif des enseignements du 2 <sup>nd</sup> semestre	11
De l'inscription à la validation du diplôme	13
Les inscriptions	13
<i>Règles des modes de contrôle des connaissances</i>	13
<i>Règles de constitution de l'emploi du temps</i>	13
Les modalités d'évaluations	14
<i>Calendrier de l'année universitaire et des sessions d'examens semestriels</i>	14
<i>Règles de la compensation</i>	16
La vie universitaire	17
Les services universitaires	17
Les associations et syndicats d'étudiants	18
Les événements <i>alter</i> -géographiques	19

## ADMINISTRATION / SCOLARITÉ

### Secrétariat pédagogique

Institut de Géographie, bureau 407  
191 rue Saint-Jacques, 75005 Paris  
9h30-12h15 et 14h-16h00  
Fermé le mercredi

### Contact

l3geo@univ-paris1.fr  
01.44.32.14.05



## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

### Responsable de la licence de Géographie

Nathalie VANARA  
nathalie.vanara@univ-paris1.fr

### Responsable de la licence Géographie parcours Droit

Yann RICHARD  
yann.richard@univ-paris1.fr



## ESPACE PÉDAGOGIQUE INTERACTIF

<http://cours.univ-paris1.fr/fixe/08-Geographie>

Tutorat de géographie

<https://www.univ-paris1.fr/ufr/ufr08/inscriptions-et-scolarité/tutorat/>

